

éducative pour les jeunes Canadiens («Jeunes et frontières»), des brochures traitant de questions comme l'assurance-maladie et la protection des objets de valeur, et une grande campagne de publicité ciblant les jeunes, les personnes âgées et le grand public voyageur.

• Le Programme de sensibilisation aux services consulaires collabore avec le Programme d'information antidrogue du ministère pour dissuader les Canadiens qui se rendent à l'étranger de transporter ou de consommer des drogues illicites à l'extérieur de nos frontières.